

## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Dans mon dernier édito, je vous avais souhaité un bel été radieux : il était au rendez-vous, avec des vendanges précoces et exceptionnelles ; et c'est avec plaisir que je vous retrouve dans ce bulletin municipal de rentrée.

La rentrée des classes s'est très bien passée avec l'accueil de Madame Catherine BRUNET, enseignante qui assure le remplacement de Madame Céline CLEMENT mutée dans une autre commune. Si les effectifs sont stables, par rapport à l'année scolaire dernière, avec 174 enfants scolarisés, on constate cependant une baisse en maternelle et une augmentation en élémentaire.

La rentrée c'est également la reprise de la vie associative qui vous permet de reprendre des activités sportives, festives ou sociales grâce au travail des nombreux bénévoles que je ne remercierai jamais assez pour leur dévouement et leur dynamisme.

Les bénévoles de la C.L.E.F. (Commission Locale d'Embellissement et de Fleurissement) et nos agents techniques ont réalisé un très gros travail pour le fleurissement de notre commune. Cet investissement a séduit le jury et nous serons labellisés « village 1 fleur » lors de la cérémonie régionale prévue le 18 octobre prochain à Saint-Dizier. Cette récompense est la reconnaissance de tout le travail accompli par les bénévoles et la commune. Vos élus sont soucieux de la qualité de vie dans notre village et l'aménagement de massifs ou la mise en place de jardinières contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie, de même que le ravalement de la façade de la mairie qui a été réalisé cet été.

La réfection des voiries, rue Emile Brûlé, rue des Lorraines et rue des Crayères, prévue depuis bien longtemps par le Grand Reims qui en a la compétence, va enfin être réalisée : le démarrage des travaux est fixé au 15 octobre pour une durée estimée à 2 mois.

En ce qui concerne la rénovation de l'éclairage public avec le changement des candélabres de type « boule », il faudra encore patienter, car la communauté urbaine n'envisage pas leur remplacement avant 2019 !

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la première guerre mondiale, une exposition sur « Le quotidien des habitants des Mesneux » durant cette période sera présentée dans la salle du conseil et les enfants de l'école participeront à la cérémonie du 11 novembre.

Le prochain bulletin municipal étant prévu pour le mois de janvier, je vous souhaite dès à présent une bonne fin d'année et j'invite tous ceux d'entre vous qui le souhaitent à venir à la cérémonie des « vœux du maire et du conseil municipal »

**le lundi 7 janvier 2019 à 18h30.**

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin.

Anny Dessoy



## La bibliothèque

La bibliothèque de la commune vous accueille tous les mercredis  
**de 16h30 à 18h30.**

Francine, Colette et Michèle sauront vous conseiller.

**Octobre 2018**  
**N° 66**

### Sommaire

L'école	2
Rentrée scolaire	2
Enquête	3
Le nom des rues	3
Vice-champion	3
Le fleurissement	4
Les conseils municipaux	5
Jeu	5
Exposition 14/18	6
Arrêt sur images	7
La chorale d'Escales	7
Nos amis les chiens	8
A propos de divagation	8
Drone trouvé	8
Les mots croisés de Guy	9
Les travaux	9
Revue de presse	10
Jeux du jeudi	10
Petite annonce	10
Information	10
Événements	10
Etat civil	10

## Ecole déplacée... séjour sur l'île de Ré



"Les 43 élèves de CE1/CE2 et CM2 de l'école des Mesneux ont profité cette année d'un séjour sur l'île de Ré. Ils ont eu la chance de découvrir sous un soleil radieux une huîtrière, La Flotte, Saint-Martin-de-Ré avec son musée et ses fortifications Vauban, Fort Boyard et l'île d'Aix, le port de pêche de La Rochelle... Sans conteste, ce fut un très beau séjour !

Les enfants, les accompagnateurs et les enseignantes sont revenus fatigués, mais ravis !"

Patricia Trisson

## La rentrée scolaire 2018-2019



*Les enfants de l'école des Mesneux*

La rentrée scolaire 2018-2019 : 174 élèves sont scolarisés cette année dans le regroupement selon la répartition suivante : 62 enfants en maternelle et 112 en classes élémentaires.

- |                |  |
|----------------|--|
| Ville-Dommange | <ul style="list-style-type: none"><li>• 18 en petite section avec M. Lebeau</li><li>• 19 en moyenne section avec Mme Flamant</li><li>• 25 en grande section avec Mme Mordacque</li></ul> |
| Sacy           | <ul style="list-style-type: none"><li>• 21 CP avec Mme Ruaux</li><li>• 22 CE1 avec Mme Ricault</li></ul>   |
| Ecueil         | <ul style="list-style-type: none"><li>• 6 CE1 et 16 CE2 avec Mme Gilles</li></ul>  |
| Les Mesneux    | <ul style="list-style-type: none"><li>• 15 CE2 et 8 CM1 avec Catherine Brunet</li><li>• 7 CM1 et 17 CM2 avec Patricia Trisson)</li></ul>   |



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, réalise, entre le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail auprès de personnes résidant en France.

L'ensemble de l'enquête est réalisé sur un échantillon d'environ 34 500 logements. Elle est obligatoire.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon

divers angles : horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

*Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.*

Télécharger les visuels associés à cette enquête :  
<https://www.insee.fr/fr/information/3578573>

## Retour sur les noms de rues

Les voiries des deux nouveaux lotissements, dont les travaux ont débuté cet été, se nommeront *allée Charles Lebourcq* et *allée de la Treille*. Ces deux noms ont été choisis en relation avec la situation des deux voiries.

Le premier, celui d'un ancien maire des Mesneux (de juin 1945 à mars 1959) correspond au prolongement logique de la place du même nom (les numérotations ont été définies de façon à ce qu'il n'y ait pas de confusion).

Le second nom découle tout naturellement de la proximité avec le lotissement « *Sous les vignes* ».

Ce dernier, bien qu'ayant maintenant près de 40 ans (!), regroupe des rues dont les noms ne sont pas forcément transparents pour tout le monde...

D'où ce bref rappel :

**Bavolet** : coiffe féminine pour protéger du soleil ; faite de petite cretonne fantaisie, avec armature de rotin ou d'osier fin, de lamelles de bois ou de baleines en métal, elle était utilisée uniquement pour le travail et restait bien souvent dans le chartil ou dans la cabane à outils.

**Epinette** : petit sécateur servant à la cueillette du raisin.

**Hordon** : groupe, équipe de vigneron ou de vendangeurs.

**Mottes** : marc de raisin aggloméré qu'on utilisait autrefois comme combustible.

**Moyère** : tas d'échalas dans les vignes, autrefois de forme ronde puis ensuite en forme de V, monté sur des pieds de fer appelés porte-moyère ou chevalet.

*Lexique du paysan et du vigneron champenois*  
Auteure : Lise Bésème-Pia – Imprimeur-éditeur : Jean-Luc Binet

## Romain... vice-champion sur le 800 mètres cadets

"Le mesneusien Romain Séverin est devenu le 22 juillet vice-champion de France d'athlétisme sur le 800 m cadets (-18 ans) à Evry-Bondoufle, bouclant les deux tours de piste en **1'51"50** derrière Ludovic Ouceni, athlète de Pierrefitte, médaillé de bronze européen sur 400 m. Six jours plus tard, le sociétaire de l'EFS Reims Athlétisme, partenaire notamment de Mahiedine Mekhissi-Benabbad et François Barrer au sein du groupe d'entraînement de Farouk Madaci et Dalila Foughali, pulvérisait son record personnel avec un temps de 1'50"46 lors du meeting de Ninove en Belgique.

Il figure aujourd'hui au 16<sup>ème</sup> rang mondial de sa catégorie, ayant réalisé la 9<sup>ème</sup> performance française de l'histoire chez les moins de 18 ans."



Romain Séverin

## Le fleurissement... 1<sup>ère</sup> fleur pour le village

Depuis 2008, la Commission Locale d'Embellissement et de Fleurissement (C.L.E.F.) associe les bénévoles du village à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. La commune participe depuis cette date au concours des villes et villages fleuris et a bien souvent été citée au palmarès. Les résultats s'améliorant au fil des années, nous avions l'ambition d'obtenir une fleur, récompensant ainsi le travail accompli.

Cette année 2018 la commune se sentant prête a fait acte de candidature pour obtenir ce label et le jury Départemental 1<sup>ère</sup> fleur ainsi que le jury Régional se sont rendus dans la commune de Les Mesneux courant juillet.

En présence d'Anny Dessoy, d'Aline Baudou, Présidente de la C.L.E.F., d'adjoints au maire concernés par ce sujet et d'un représentant des employés municipaux, il a été présenté au jury les différents atouts de la commune.

Puis le jury a pu découvrir sur le terrain la réalité des actions entreprises et les progrès réalisés au fil des années de candidature.



Le jury devant la mairie le 12 juillet dernier



Enfin, la nouvelle tant attendue nous est parvenue quelques jours après : nous avons enfin obtenu le label « Village fleuri 1 fleur ». Cette récompense nous sera remise officiellement le 18 octobre à Saint Dizier lors de la Cérémonie Régionale de remise des prix du label Villes et Villages Fleuris en présence de Monsieur Jean ROTTNER, Président de la Région Grand-Est.

Cette récompense n'est pas une fin en soi et ne se limite pas à développer uniquement une stratégie de fleurissement.

Nous devons également veiller à l'animation et à la promotion de la démarche en informant la population sur les actions entreprises. De même nous devons sensibiliser les jeunes générations à notre projet (participation des élèves de l'école au fleurissement et à l'entretien de jardinières de la cour d'école, création et suivi de carrés potagers, mise en place d'un pourrissoir...).

La gestion environnementale et la qualité de l'espace public font également partie des critères pris en compte pour l'attribution du label et nous avons particulièrement insisté sur notre volonté de favoriser la biodiversité du fleurissement ainsi que de préserver les ressources naturelles par un arrosage raisonné.

Il nous faut cependant progresser pour conserver cette récompense voire obtenir d'autres fleurs. Pour cela, les habitants sont invités à participer dans la mesure de leurs moyens à l'embellissement et à la préservation de leur environnement immédiat tandis que la commune s'évertuera à prendre en compte les remarques du jury.

Après une année 2018 bien remplie, les bénévoles se sont retrouvés autour de leur Présidente Aline BAUDOU et d'Anny DESSOY, pour faire le point sur les actions réalisées. Le trésorier Francis DUPRIEZ a montré que, malgré un fleurissement important tout au long de l'année, les dépenses étaient maîtrisées. Les lauréats du concours local des Maisons Fleuries ont été récompensés par des bons d'achat. Les lauréats sont :

Maison avec grand jardin :  
1<sup>er</sup> prix, Madame Paule MICHAUT,  
2<sup>ème</sup> prix, Madame TROUSSET.

Maison avec petit jardin :  
1<sup>er</sup> prix, Monsieur Claude ROYER,  
2<sup>ème</sup> prix, Madame Claudette JUPPIN.



## Les conseils municipaux

*Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus en mairie ou sur le site*

### Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 2 juillet 2018

► Délibérations 2018 :

- n° 19 : Demandes d'admission en non valeurs (concernent une partie des recettes de la fête foraine 2017, l'ensemble des procédures juridiques de recouvrement ayant été mises en œuvre). Adoptées à l'unanimité.

► Lotissements :

Les travaux de viabilisation dureront 2 mois au Clos de la Treille ; ceux de l'allée Charles Lebourcq débuteront dans le courant du mois.

► Conseil communautaire du 28 juin :

Le PLU a été approuvé par la CU et sera applicable pour toutes les instructions des prochaines demandes d'urbanisme.

► Travaux :

- Mise en accessibilité des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite (salle des fêtes et mairie) ; installation de nouveaux placards (salle des fêtes) : tous ces travaux ont été réalisés au printemps.  
- Ravalement de la façade de la mairie : effectué cet été.

► Rapport des commissions :

- Communication : bulletin municipal : terminé et distribué cette semaine.  
- Vie locale : Barbecue républicain (avec rallye pédestre dans le village) le 14 juillet – Concert de jazz en septembre.  
- Commission sociale : elle reste à disposition sur rendez-vous ; les permanences sont supprimées.

► Questions diverses :

Réunion à la rentrée avec les présidents des associations : gestion de l'occupation des salles municipales.

### Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 24 septembre 2018

► Délibérations 2018 :

- n° 20 : Approbation des statuts actualisés de la CU.  
Intégration de la création d'une Centrale d'achats (unanimité).

- n° 21 : Adhésion à la Centrale d'achats de la CU.  
Avantages : simplification de la commande, rationalisation des coûts, massification des achats, démarche d'achats cohérente à l'échelle du territoire. La commune reste libre de commander ou non (unanimité).

- n° 22 : Numérotation des lots des nouveaux lotissements.

- n° 23 : Dénomination des voies nouvelles.  
Les noms « allée de la Treille » et « allée Charles Lebourcq » sont proposés à la CU (qui a la compétence Voirie).  
Numérotation : voir compte-rendu complet (unanimité).

► Point sur la rentrée scolaire :

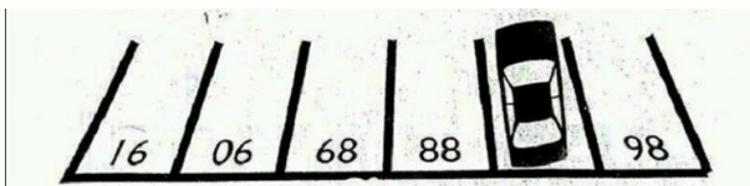
La rentrée s'est bien passée ; 62 élèves sont scolarisés à l'école maternelle et 112 à l'école élémentaire.

► Rapports des commissions :

- Vie locale :  
82 personnes ont assisté au concert de jazz manouche.  
CLEF : les bénévoles seront réunis le 4 octobre.  
L'exposition sur le centenaire de 14/18 aura lieu du 1<sup>er</sup> au 11 novembre ; une pièce de théâtre sera présentée le 3 novembre.  
- Le THN n'aura pas lieu cette année.  
- Prochain conseil le 5 novembre.

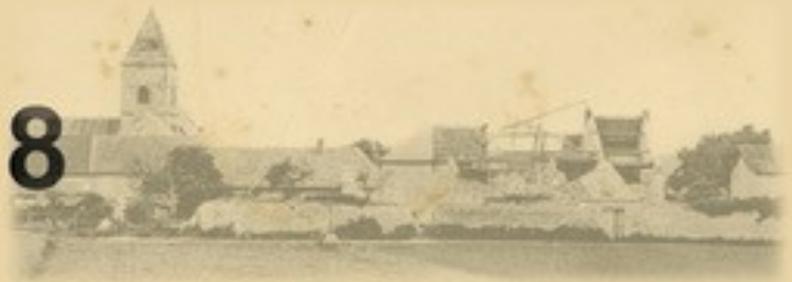
## Jeu

Quel est le numéro de la place où est garée la voiture ?



# 1914-1918

Le quotidien  
des habitants des Mesneux



## Exposition

Photos, documents inédits et objets de la guerre 14-18

Salle du conseil (Mairie de Les Mesneux)

Du 1<sup>er</sup> au 11 novembre 2018

- 16h à 19h le 1<sup>er</sup> novembre
- 17h à 19h en semaine
- 14h à 19h samedi, dimanche

Entrée gratuite

## Spectacle

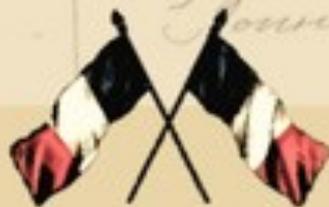
Samedi 3 novembre 2018

- 20h30

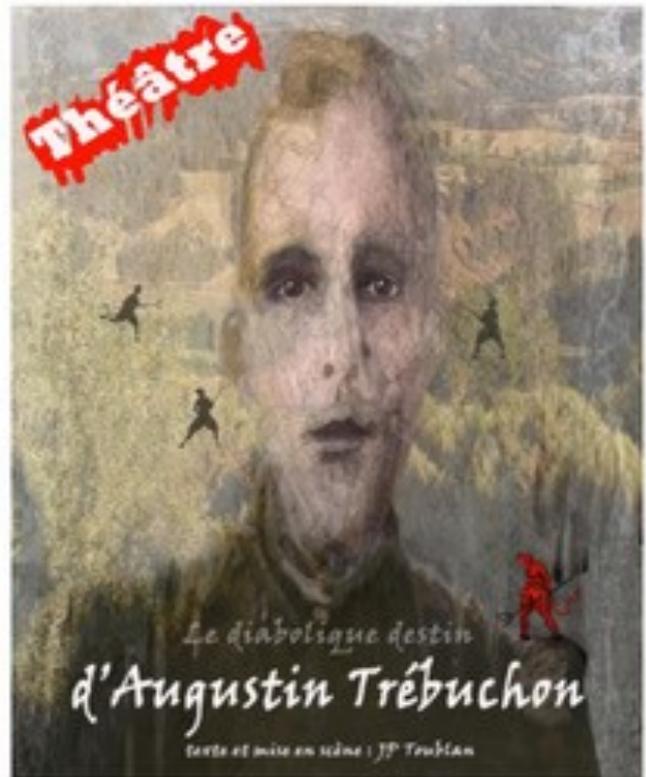
Salle des fêtes

Entrée : 10 €,

Moins de 16 ans : 5 €



*Le Diabolique Destin d'Augustin Trébuchon.*



Organisation : Commune de Les Mesneux



## Arrêt sur images... la commune



*Chorale « A tout cœur » de Tinquex*



*Cérémonie du 14 juillet sur la place de la mairie*



*Le barbecue républicain*



*Nettoyage du toit de la salle des fêtes*



*La plus jeune « marcheuse »  
de la randonnée*



*Concert de fin d'été*

## La chorale d'Escales à Gueux recrute...

femmes, hommes tous registres sous la direction de Stéphane CANDAT professeur de musique au collège de Gueux, soliste de l'ensemble ALLEGRI, choriste au Chœur Nicolas de Grigny, chef de chœur des jeunes voix de Champagne, d'Axonance ...

Même si vous ne connaissez pas la musique, il suffit d'aimer chanter et de partager ce goût avec des amis en toute simplicité.

Les répétitions ont lieu le lundi de 20h à 21h30 salle de musique du collège de Gueux.

Pour tous renseignements : Jean-François TROÏTZKY : [jft51390@outlook.fr](mailto:jft51390@outlook.fr) ou 06 17 21 42 69

ou [escalesgoths@gmail.com](mailto:escalesgoths@gmail.com) 07.83.84.47.46

## Nos amis les chiens...

Nos amis les chiens : **une responsabilité**

Les propriétaires de chiens ont des responsabilités et des devoirs prévus par la loi en matière de sécurité, de comportement et d'hygiène publique.

Il ne s'agit pas de stigmatiser tous les toutous et leurs maîtres, mais de préserver le cadre de vie et la tranquillité de tous. Il est bon de rappeler les règles de bon comportement avec nos amis à quatre pattes et de faire appel au savoir-vivre de chacun.

### Divagation interdite de tous les chiens

Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur le territoire de la commune, quelle que soit leur race. Un animal divague s'il n'est plus sous la surveillance de son maître ou s'il se trouve hors de portée de voix.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.  
(Code rural, transféré par ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000).



### Les déjections : aucune excuse

Tout détenteur d'un chien sur la voie publique est tenu de ramasser les déjections de son animal par tous les moyens. C'est avant tout une question de savoir vivre et de respect des autres.

(Une contravention de 68 € est prévue par l'article R633-6 du code pénal !)



### Aboiements et respect du voisinage

Un chien protège sa demeure et ses maîtres ; il avertit en cas de situation inhabituelle ou critique. Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes les mesures utiles afin d'éviter une gêne pour le voisinage, dissuadant les animaux d'aboyer plus que nécessaire, durant de longues périodes ou à intervalle régulier, sans qu'aucun danger manifeste ne soit déclaré.

« Le propriétaire ou détenteur d'un chien est responsable civilement et pénalement »

## A propos de divagation



**Ce chien erre dans tout le village.**

Son propriétaire est prié de l'attacher ou de prendre toutes dispositions utiles afin d'éviter que son chien ne se promène partout dans la commune !

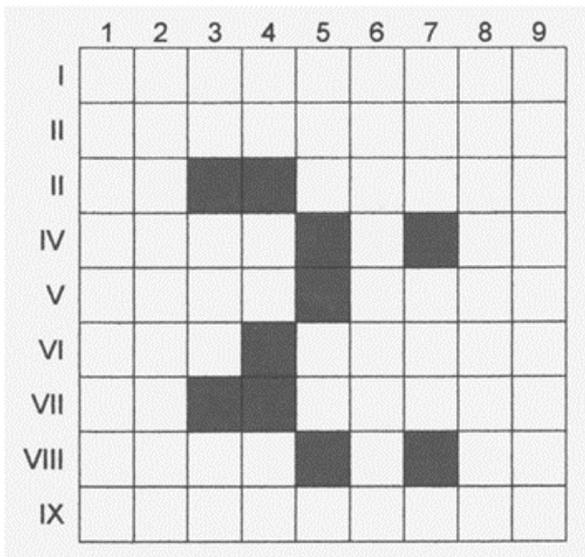
## Cherche son propriétaire



Un drone trouvé dans un jardin attend son propriétaire à la mairie.

Modèle du drone : SYMA, X5SC

## Les mots croisés de Guy



Verticalement :

- 1- On peut dire qu'habiller les poilus du pantalon garance revenait à le leur faire.
- 2- Tel le territoire d'Alsace-Lorraine après Versailles.
- 3- Manganèse – NDDL par exemple – Précède le 2<sup>ème</sup> du IV.
- 4- Ce londonien – Appel – Rappel.
- 5- Préposition – Ouvre l'appétit.
- 6- Il a eu un destin diabolique.
- 7- Louis mais pas François – Infirma.
- 8- Le IX est dans sa forêt.
- 9- Prises en tenaille.



Crédits photos : Association wagon de l'Armistice

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	A	N	T	H	R	O	P	O	C	E	N	E
II	D	E	R	O	U	L	E	M	E	N	T	S
III	D	O	I	N	A	I	T	E	S	T		
IV	I	P	P	O	N	G	I	C				
V	C	H	A	R	A	N	O	N	S	M		
VI	T	Y	R	A	N	N	O	S	A	U	R	E
VII	I	T	T	E	P	I	B	R	U	N		
VIII	F	E	I	N	T	E	R	A	I	E	N	T

Solution de la grille du n°65

Horizontalement :

- I- Convention de cessez-le-feu.
- II- Officier romain.
- III- Peut être suivi d'un contre – Bombardée tous les ans de 14 à 18.
- IV- Nombre emblématique du I – Saint de Bigorre.
- V- Peuplé par les mormons – Le faire renforce.
- VI- Doudou en Amérique... – Pluie de bombardement.
- VII- Police politique – Virus de bactérie.
- VIII- De haute Écosse – Précède un pas.
- IX- Lieu du I.

## Les travaux

Le ravalement de la façade de la mairie a eu lieu durant l'été



La viabilisation des lotissements du « Clos de la Treille » (11 parcelles) et « Charles Lebourcq » (14 parcelles) est terminée. Les parcelles vont être livrées aux constructeurs...



Allée de la Treille



Allée Charles Lebourcq

## La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :  
03 26 36 55 98

TÉLÉCOPIE :  
03 26 50 20 90

### Réception du public :

Lundi - mardi - mercredi  
jeudi - vendredi  
de 14 h à 18 h

### Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 17 h à 19 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Des informations  
ponctuelles se  
trouvent sur le site  
de la commune.

Adresse du site :

<http://mairie-lesmesneux.fr>

Adresses utiles :

[asclesmesneux.free.fr](http://asclesmesneux.free.fr)

[www.sycomore51.fr](http://www.sycomore51.fr)

[www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)

## Revue de presse

**Les Mesneux, Commémoration 14 juillet, réjouissances dans les villages, aux Mesneux, un 14 juillet ludique a permis de découvrir le village,**  
l'Union, 16 juillet 2018

**Les Mesneux, La commune, candidate à une première fleur,**  
l'Union, 20 juillet 2018

**Les Mesneux, Le patrimoine s'anime dans les communes,**  
l'Union, 18 septembre 2018

## Relevé des compteurs

Veillez faciliter l'accès à votre compteur électrique le **30 OCTOBRE 2018**



## Les jeux du jeudi

Vous pouvez venir nous retrouver le jeudi après-midi, à la salle des fêtes de Les Mesneux, où Dominique et les autres joueurs seront heureux de vous accueillir.

Café et gâteaux sont aussi de la partie !

## Petite annonce

Personne sérieuse, habitant Les Mesneux, cherche repassage à domicile ou à votre domicile ou d'autres services (courses... ).

Contact : 06.19.38.24.73

## Déchetterie d'Ecueil

La déchetterie d'Ecueil sera fermée en raison de travaux sur la voie d'accès  
du **15 octobre 2018 au 4 novembre 2018**.

Les horaires d'ouverture de la déchetterie de **Gueux** sont élargis:  
Lundi matin, mardi et mercredi après-midi,  
Jeudi, vendredi, samedi toute la journée.

## Evénements

**Du jeudi 1<sup>er</sup> au dimanche 11 novembre**, Exposition 14/18, salle du conseil

**Samedi 3 novembre**, à 20 h 30 à la salle de fêtes, pièce de théâtre

« Le diabolique Destin d'Augustin Trébuchon »

**Dimanche 11 novembre**, cérémonie au monument aux morts, RV à 11 h 30

**Dimanche 18 novembre**, repas des Aînés

**Dimanche 9 décembre**, Noël des Enfants

Les élections européennes se dérouleront en France le **dimanche 26 mai 2019** afin d'élire les soixante-dix-neuf députés européens représentant la France au parlement européen.

## État civil

Naissances :

Annaëlle Lavandier, le 3 septembre 2018

Louise et Mathilde Hugerot, le 5 octobre 2018

Mariages :

Monique Tapissier et Guy Barry, le 7 juillet 2018

Sabrina Mota et Reynald Hanusse, le 7 septembre 2018